

Tableau : Heures défavorables en santé publique

Journées	Heures	Majoration [th]*	Majoration [HF]**	Emplois de temps applicables
Du lundi au jeudi	20 h à 8 h	13 %	16.64 %	♦ XXX030
Les vendredis, samedis et dimanches	0 h à 8 h	13 %	16.64 %	♦ XXX032
Le vendredi à l'exception d'un jour férié	20 h à 24 h	23 %	29,44 %	♦ XXX076
Les samedis, dimanches ou jours fériés	8 h à 24 h	23 %	29,44 %	♦ XXX148

* pour un médecin rémunéré à tarif horaire

** pour un médecin rémunéré à honoraires fixes

Tableau révisé : 14 décembre 2010

Source : *Propos du temps présent de l'AMCLSCQ, volume 8, numéro 14, décembre 2010*